

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 mai 2024

n° 115-24 C

Objet : RD - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village d'Amzaourou au Maroc

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune

Serge Tichkiewitch

Aillon-le-Vieux

Vincent Miquet

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Martine Lambert

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet

Cognin

Franck Morat

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Bruno Stellian

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Danielle Romagnoli

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Philippe Ferrari

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Grégory Basin - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Daniel Bouchet à Martin Noblecourt - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Céline Vernaz - de Sabrina Haerinck à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Marie Bénévisse - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Jean-Maurice Venturini - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 10

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 mai 2024

délibération n° 115-24 C

objet **RD - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village d'Amzaourou au Maroc**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les budgets eau et assainissement comprennent chacun un fonds destiné à financer des projets uniquement liés à l'eau et situés hors agglomération chambérienne, conformément à la loi Oudin-Santini du 9 février 2005 qui ouvre la faculté aux collectivités territoriales de consacrer une partie de leurs ressources spécifiques « eau et assainissement » à des actions de coopération internationale.

Dans la continuité des actions précédemment menées au Maroc, l'association EauSoleil envisage cette année d'intervenir dans le village d'Amzaourou, situé à 890 m d'altitude dans le massif de l'Atlas. Ce village est actuellement alimenté en eau à partir d'une source canalisée dans un bassin à l'air libre, mais toutes les habitations ne sont pas desservies. En outre, le réseau est vétuste et doit être renouvelé pour alimenter des nouvelles constructions, notamment dans le cadre de la nécessaire reconstruction d'une partie du village suite au séisme de 2023.

Le projet consiste à installer un système d'adduction d'eau par pompage solaire, connecter ce système à un réservoir de 20 m³, alimenter le village avec un réseau de distribution sur lequel les habitations seront raccordées, et construire des blocs toilettes avec assainissement. Il a été élaboré en lien avec les bénéficiaires et les autorités locales, et conçu en concertation avec la direction des eaux de la province après étude de faisabilité. Pour assurer la pérennité des installations, la maintenance, accessible et peu coûteuse, est confiée à l'association du village, chargée aussi d'organiser et de collecter le paiement de l'eau.

L'installation du système de pompage et du réseau d'adduction du réservoir, l'alimentation du bassin brise-charge, ainsi que la connexion et l'équipement des toilettes publiques seront réalisés en octobre par des élèves volontaires du lycée professionnel Sainte-Anne de La Motte-Servolex en formation baccalauréat professionnel, dans le but d'encourager les valeurs de solidarité et permettre la valorisation des acquis professionnels.

Ce projet répond aux critères habituels fixés par le conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement pour l'attribution d'aides : suivi de l'action, pérennité des installations, proximité avec les populations locales et réciprocité dans les échanges.

La demande de participation financière faite à Grand Chambéry s'élève à 14 000 €. Un acompte de 50 % pourra être accordé sur demande au démarrage du projet. En cas de réalisation partielle, le versement de la subvention versée par Grand Chambéry sera calculé au prorata des dépenses réelles engagées par l'association.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'article L. 1115-1-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 30 avril 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 1 Abstention :

Article 1 : approuve le versement d'une aide de 14 000 € à l'association EauSoleil pour son projet d'eau potable et d'assainissement au village d'Amzaourou au Maroc,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans cette démarche.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

115-24 C

Objet de l'acte : RD - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village d'Amzaourou au Maroc

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte : 30 mai 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240530-lmc1H31574H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31574H1

Date de transmission en Préfecture : 06 juin 2024

Date de réception en Préfecture : 06 juin 2024

Date de publication sur le site internet: jeudi 06 juin 2024